

vaison la romaine

La crue de 1992
à Vaison-la-Romaine

dossier de presse

La crue du 22 septembre 1992 se situe dans le cadre des crues d'automne qui peuvent se produire sur les cours d'eau méditerranéens de moyenne montagne. Cet événement météorologique important, semble avoir été amplifié par les modes d'occupation du sol et de gestion des lits des cours d'eau. L'histoire et l'analyse géomorphologique indiquent en effet que l'Ouvèze a déjà connu des crues aussi importantes que celle du 22 septembre 1992.

Approche historique des crues de l'Ouvèze

Dans la zone de Bédarrides (où l'Ouvèze reçoit, entre autres, la Nesque et la Sorgue), des textes rappellent que des crues ont eu lieu au cours des temps modernes et en particulier au XIX^{ème} siècle (1840, 1868, 1886). Les auteurs qui ont écrit sur Vaison parmi lesquels le père Boyer de Sainte Marthe (1731) et les registres de délibérations du conseil de communauté indiquent des crues importantes dont celle de 1616 où l'eau est passée par dessus le pont romain. La plupart du temps les mentions font état de réparations d'ouvrages détruits et du soucis des vaisonnais de protéger les terres agricoles et les moulins situés en bordure de l'Ouvèze. Mais ne parlent pas de victimes. Parmi les crues importantes qui ont affecté le Vaucluse, il faut mentionner celles de novembre 1907, du 24 septembre 1924, d'octobre 1933, de novembre 1935 et de novembre 1951.

Description du climat

Le Vaucluse, malgré sa faible superficie, 3578 km², offre de **nombreux contrastes climatiques** en raison de sa forte variabilité géographique. Il ne correspond ni à une unité de relief, ni à une région naturelle. Il groupe au contraire deux mondes différents, de plaines et de hauteurs, qui se rencontrent selon une ligne sensiblement méridienne passant par CAVAILLON, CARPENTRAS et VALREAS. A l'ouest, s'étendent la plaine comtadine et la vallée du Rhône ; à l'est la montagne marque le paysage.

Le climat est de type méditerranéen avec une grande sécheresse estivale et une forte luminosité du ciel. Les étés sont très chauds en plaine : 30°C en moyenne maximale en juillet et en août avec des pointes atteignant souvent 35°C (record de 41°6 à Carpentras en 1983). Les hivers sont relativement froids jusqu'en plaine où la moyenne mensuelle de janvier n'est que de +5°C ; les gelées se produisent d'octobre à avril, voire mai. On en dénombre entre 50 et 70 jours, Vallée du Rhône mise à part (35 jours). Les minima descendent parfois en dessous de -15° (record de -22°4 à Apt en 1956).

Les précipitations les plus importantes tombent au printemps et à l'automne. Annuellement, la plaine reçoit entre 600 et 700 mm ; la montagne, plus arrosée recueille de 900 à 1100 mm. Les précipitations se répartissant seulement sur 80 à 100 jours par an. Le vent le plus fréquent est le mistral, soufflant du nord. Son lieu de prédilection se situe en Vallée du Rhône (120 jours par an), les zones montagneuses étant assez bien abritées. Il épure et assèche l'atmosphère permettant au soleil de briller pleinement jusqu'à 2 800 heures en moyenne par an, le mois de juillet comptant à lui seul plus de 350 heures.

Les caractères principaux du bassin de l'Ouvèze

- Un bassin de moyenne montagne
- Un réseau hydrographique très hiérarchisé

- L'Ouvèze est un cours d'eau moyen, de régime méditerranéen, ni plus ni moins capricieux que les autres affluents du Rhône
- L'Ouvèze longue de 100 km, draine un bassin versant de 820 km² dont 580 km² sont situés à l'amont de Vaison
- Sa dénivelée totale atteint 880 m depuis sa source dans la montagne de Chamouse, jusqu'à son confluent avec le Rhône, près de Sorgues
- A l'amont de Vaison, sa pente se maintient au-dessus de 1%
- L'Ouvèze draine le sud des Baronnies, moyenne montagne de 1300 à 1500 m d'altitude
- Elle possède un réseau de ruisseaux latéraux très ramifié

Chronologie du mardi 22 septembre 1992

- **Dès le lundi 21 septembre 1992 :**

Météo France lance un bulletin «alerte» qui est diffusé au Ministère de l'Intérieur à Paris puis auprès des autorités départementales. Dans la soirée, le Préfet de Vaucluse met toutes les forces de sécurité et de protection en état d'alerte maximum.

- **Le mardi 22 septembre 1992 au matin :**

L'alerte est confirmée, après réception des deux messages météorologiques spéciaux émis par le centre de Marignane aux autorités départementales. A 9h00 le deuxième message diffusé annonce un épisode «pluvio-orageux d'une rare violence».

- **Vers 10h00 :**

Une pluie abondante s'abat sur Vaison-la-Romaine puis, vers 12h00 elle cesse.

- **Vers 12h00 :**

Les services de secours lancent des messages d'alerte. Le mardi est le jour de marché ; le centre ville connaît donc une affluence importante.

- **Aux environs de 13h00 :**

Les précipitations reprennent avec intensité ; les habitants s'inquiètent déjà de l'eau qui commence à pénétrer dans les maisons car ils ne sont pas au courant des bulletins «alerte». Au vue du niveau de l'Ouvèze, Les enseignants font monter les enfants restants au premier étage dans le bâtiment le plus éloigné de la rivière (les écoles sont situées près du pont neuf).

- **A 14h00 :**

Les fortes pluies et l'apport de nombreux affluents ainsi que les valats, dont trois convergent vers la ville, augmentent le débit de l'Ouvèze, qui commence à tourmenter les observateurs du service des crues, les météorologues, les responsables de la sécurité civile et les Vaisonnais.

- **15h00 :**

Une coulée d'environ cinquante centimètres recouvre le sol du camping. Dans

les rues de la ville l'eau atteint à peu près dix centimètres.

- **Vers 15h30 :**

Les pompiers de Vaucluse décident de l'envoi des premiers renforts et effectuent une reconnaissance dans Vaison-la-Romaine .

- **Aux environs de 16h00 :**

A la hauteur du camping municipal un brusque torrent d'eau et de boue emporte tout sur son passage (caravanes, voitures, campeurs,...).

- **Quelques secondes plus tard :**

La pluie s'est arrêtée mais les eaux atteignent 17 mètres de haut au goulet d'étranglement du pont romain, 15 mètres au-dessus du lit mineur et passant 2 mètres au dessus du tablier. Les trois ponts (pont Valentin, pont romain, pont neuf) qui enjambent la rivière sont endommagés. Puis le torrent d'eau boueuse se répand sur les rives, gardant la même puissance, ce qui provoque l'immersion du lit majeur, l'inondation de rues commerçantes et des parkings situés sur les quais. L'électricité et le téléphone sont coupés.

- **Vers 16h30 :**

La caserne est inondée (située sur la rive gauche de l'Ouvèze). Dépourvus d'embarcation, les pompiers demandent aux particuliers qui en possèdent de les mettre à leur disposition.

- **A 17h00 :**

Le Plan ORSEC est déclenché dans le département. Les hélicoptères arrivent sur les lieux et accomplissent les premiers sauvetages qui consistent à assister les personnes réfugiées sur les toits des maisons, commerces et différents bâtiments (lotissement de Théos, zone Artisanale). En raison de l'intensité des flots, les recherches se concentrent dans une zone de 300 mètres autour du Pont romain.

- **Dans les heures qui suivent :**

Un élan de solidarité s'est organisé, les personnes «sans abri» sont relogées chez les habitants. Le village de vacances de Vaison-la-Romaine est transformé en poste de secours et en centre d'hébergement pour les forces de sécurité.

- **22h00 :**

La décrue s'est amorcée depuis plusieurs heures, et une première constatation des dégâts occasionnés est faite : une centaine de maisons et des commerces proches du pont romain sont partiellement détruits ; le camping municipal est dévasté. Toutes les constructions situées dans le lit majeur de l'Ouvèze sont totalement sinistrées, certaines ont disparu (lotissement Théos, zones d'activités et artisanales). Les sites gallo-romains sont endommagés : le site de la Villasse est enfoui sous trois mètres cinquante d'eau boueuse, les vestiges de Puymain, moins touchés, sont envahis de boue. Les sites médiévaux (la Cathédrale Notre Dame de Nazareth, et la Chapelle Saint-Quenin, le château des Comtes de Toulouse) ont aussi souffert de la boue et de l'orage. La culée du pont Valentin s'est déchaussée, le parapet du pont romain a été emporté, le pont neuf a perdu son parapet et le revêtement de son tablier. Il n'y a plus aucun passage pour aller d'une rive à l'autre.

Toute la nuit et durant plusieurs jours, les secouristes vont s'affairer à retrouver les victimes. La crue du 22 septembre 1992 se caractérise par sa courte durée et son intensité. En effet, en quatre heures de temps, il est tombé selon les endroits, entre 300 mm et 143 mm (179 mm à Vaison). De plus, il s'est écoulé à peine cinq heures entre l'inondation et l'amorce de la décrue.

Cette montée des eaux restera marquée à jamais par les pertes humaines : 32 décès dont 3 à Séguret ; 4 disparus (dont un corps retrouvé en novembre 1993). Les pertes matérielles se chiffrent quant à elles à 500 millions de francs.

Quelques facteurs déterminants de la crue du 22 septembre 1992

Les chiffres officiels de la précipitation du 22 septembre 1992

- Vaison centre : 179 mm
- Entrechaux : 300 mm
- Malaucène : 215 mm
- Mollans : 240 mm
- Buis-les-Baronnies : 143 mm

Le réseau hydrographique

Il a provoqué un gonflement subit et pointu des affluents de l'Ouvèze : l'Aiguemarse, le Grozeau et le Lauzon ont conjugué leurs apports en amont du pont antique. La crue a été rapide et brutale : de la montée des eaux à la décrue, on compte 5 heures environ. Le débit de pointe pourrait se situer aux environs de 1200 m³/s. Crue décennale : 450-500 m³/s (débit habituel : 10/12 m³/s).

Un goulot d'étranglement

La montée des eaux (1 m toutes les 10mn) est également due au goulet d'étranglement situé au droit du pont antique derrière lequel les eaux se sont amoncelées. Le pont antique et le pont neuf ont tous deux été mis en charge et submergés. Une part de l'écoulement s'est engouffrée sur les voies latérales.

Vaison : la reconstruction

Le relogement des sinistrés de Vaison-La-Romaine

Les inondations du 22 septembre 1992 ont endommagé 320 maisons d'habitation à Vaison-La-Romaine, les plus gravement touchées étant situées le long de l'Ouvèze. Des mesures d'urgence ont été prises aussitôt pour assurer le relogement provisoire de nombreuses familles puisque la plupart des logements étaient inhabitables, voire totalement détruits. Parallèlement, il s'est agi de mettre en oeuvre diverses procédures visant à favoriser à terme la réparation ou la reconstruction de ces logements, dans les meilleures conditions possibles.

Une opération particulière pour les bords de l'Ouvèze :

Dès le début du mois d'octobre, la Mairie de Vaison-La-Romaine a manifesté sa volonté de prévenir tout risque ultérieur en déclarant inconstructibles les secteurs les plus exposés, le long de l'Ouvèze : les Eminées, les quartiers du Théos, des Magnans, du Clos de Lauzon et du Pontet.

Devant cette situation exceptionnelle, la Mairie a immédiatement sollicité l'aide de l'Etat et du Conseil Régional de Provence Alpes Côte d'Azur pour la mise en place d'une procédure qui se devait d'être, elle aussi, exceptionnelle.

Ainsi, grâce à une concertation étroite entre ces différents partenaires, une opération de Résorption de l'Habitat Insalubre (R.H.I.) a été mise à l'étude dès la fin de l'année 1992.

Le premier périmètre dont l'insalubrité a été déclarée irrémédiable concernait les quartiers suivants : les Eminées, le lotissement Théos, et les Magnans. Il représentait 70 maisons d'habitation. Il s'en est suivi pour les propriétaires une interdiction de réparer, de reconstruire et d'habiter sur place. Pour dédommager au mieux ces familles, la Mairie a racheté les terrains sur la base d'une évaluation des domaines. Pour ce faire, l'Etat a couvert 70 % des dépenses et le Conseil Régional PACA la moitié de la part restant à la commune.

Des aides exceptionnelles pour la réparations des logements dans les autres quartiers de la ville.

Par ailleurs, la Commune de Vaison-La-Romaine était concernée par l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat du Haut Vaucluse (OPAH) qui intégrait 31 communes sinistrées et dont la maîtrise oeuvre était assurée par le Conseil Régional P.A.C.A.

Cette opération a permis de financer à des taux exceptionnels la réparation des logements sinistrés, lorsque, pour des raisons contractuelles le plus souvent, les indemnisations des assurances ne couvraient que partiellement les dégâts occasionnés par les pluies diluviennes du 22 septembre 1992.

Grâce à la générosité des Collectivités locales et des particuliers de la France entière, la Mairie a pu constituer un Fonds de solidarité des Sinistrés de Vaison-La-Romaine qui est intervenu dans le cadre de l'OPAH, aux côtés de tous ces partenaires, pour cofinancer la remise en état des immeubles vaisonnois non compris dans la procédure RHI.

Évolution du paysage

La rivière, longtemps oubliée, a repris sa place dans la cité, en séparant nettement les deux rives. L'ouvèze est aujourd'hui dans une phase minérale, en partie enrochée dans sa traversée de la ville à la suite du Plan de paysage de 1994.

Le quartier de Théos, sur la rive droite de l'Ouvèze, entièrement ravagé par la crue, a fait l'objet d'un vaste programme de réhabilitation destiné à redonner vie à ce lieu. Plusieurs projets, nés du partenariat entre le Rotary Club Vaisonnois et la municipalité ont vu le jour. Le parcours de santé a été déplacé et côtoie aujourd'hui une bambouseraie de près de 4000 pieds, ainsi que le Jardin des 9 Damoiselles, un étonnant parcours piétonnier de détente unissant végétal et minéral. Il se compose de neuf pierres sculptées de citations poétiques, symbolisant les Neuf Villes Européennes de la Culture de l'an 2000.

Le plan ORSEC

«Plan ORSEC»* : Loi 87-565 du 22 juillet 1987 : (...) les plans ORSEC recensent les moyens publics et privés susceptibles d'être mis en oeuvre en cas de catastrophe et définissent les conditions de son emploi par l'autorité compétente pour diriger les secours (...). (...). En cas de déclenchement d'un plan ORSEC ou d'un plan d'urgence, les opérations de secours sont placées dans chaque département sous l'autorité du représentant de l'État dans le département.

***OR**ganisation des **SEC**ours

Les services publics engagés sur le terrain :

- Préfecture
- Protection Civile
- Direction de l'Équipement
- Armée
- Direction de l'Agriculture
- Direction de l'Action Sanitaire et Sociale
- Service Départemental d'Incendie et de Secours de Vaucluse
- Office National des Forêts
- Concessionnaires de service public : (eau, assainissement, électricité, communications).

Les services publics et l'armée

Lors de la catastrophe, les Services Publics et les Armées sont intervenus en masse en provenance du Vaucluse comme de plusieurs autres départements et régions de France.

L'action des Sapeurs-pompiers :

Dans la phase secours (22 septembre au 15 octobre 1992) on note un engagement maximum des sapeurs-pompiers. Pour le Nord Vaucluse on a compté : 678 hommes et 185 engins complétés par des moyens aériens de la Sécurité Civile ou des départements limitrophes. Les effectifs étaient composés pour environ 60% de Sapeurs-pompiers Vauclusiens professionnels et volontaires et pour le reste d'unités provenant d'autres départements. Les dépenses engagées pour le Plan ORSEC ont été prises en charge par l'État à titre exceptionnel (novembre 1992).

Pour de plus amples informations, vous pouvez consulter les archives de la presse nationale et en particulier :

- Le Journal du Dimanche du 27/09/1992
- Le Monde des 24, 25, 26 septembre 1992
- France-Soir des 24 et 25/09/1992
- Paris-Match : n° 2263 du 08 octobre 1992
- Le Parisien du 25/09/1992
- Notre-Vie des 26, 27, 29, septembre 1992